

Signataire des



8

Article du
Règlement
Disclosure



Exclusions normatives
et sectorielles



Analyse ESG basée sur
la double matérialité



Mesure d'impact
positif



Best in Universe



Analyse des
émissions à effet
de serre

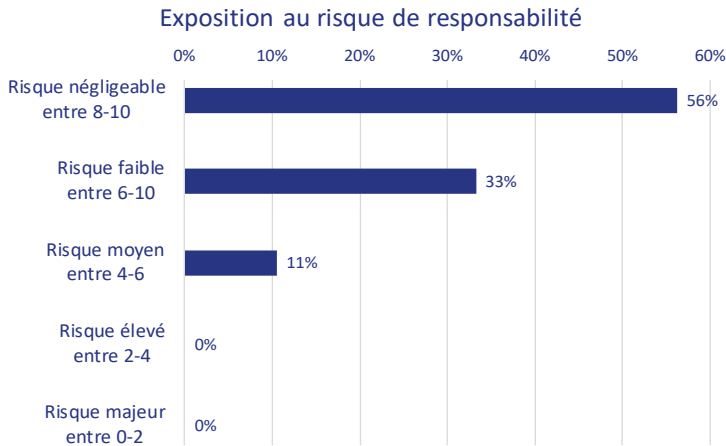
OBJECTIF DE GESTION

Le fonds EMP (Abacus Quality) adopte une stratégie extra-financière exhaustive conforme aux exigences de l'article 8 du Règlement Disclosure. Son objectif d'investissement est ainsi de promouvoir les caractéristiques environnementales, sociales, ainsi que celles de la bonne gouvernance et de la durabilité.

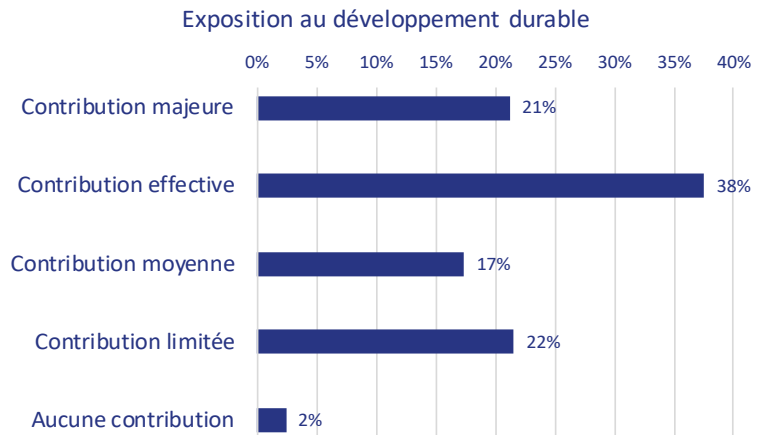
Dans le cadre du fonds Abacus Quality, il s'agit des actions des entreprises européennes de toutes tailles de capitalisation sélectionnées à partir de notre modèle propriétaire Abacus permettant d'atteindre une meilleure performance ajustée du risque et une bonne maîtrise de volatilité.

CARACTÉRISTIQUES EXTRA-FINANCIÈRES DU FONDS

EXPOSITION AU RISQUE DE RESPONSABILITÉ



EXPOSITION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE



PRINCIPAUX KPIS

Orion

45,6 %
moyen du CA des entreprises
du portefeuille éligible à la
Taxonomie

Orion

74,9
TCO2/M€
investi

Orion

12,5h
de formation
par employé

Orion

86%
de sociétés
prennent en
compte ESG

Orion

32%
de femmes
au conseil

Part verte

40,6 %
moyen du CA des entreprises
de l'indice éligible à la
Taxonomie

Empreinte des émissions

135,8
TCO2/M€
investi

Formation

15,1h
de formation
par employé

Chaîne
d'approvisionnement

90%
de sociétés
prennent en
compte ESG

Egalité et diversité

41%
de femmes
au conseil

Eurostoxx Small

Eurostoxx Small

Eurostoxx Small

Eurostoxx Small

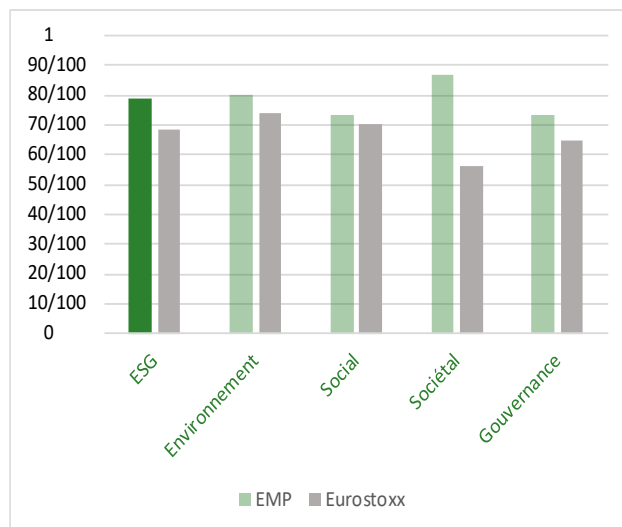
Eurostoxx Small

EXPOSITION RISQUE / IMPACT

Exposition au risque de responsabilité	Négligeable	0%	11%	1%	22%	21%
	Faible	2%	11%	6%	14%	0%
	Moyen	0%	0%	10%	1%	0%
	Elevé					
	Majeur					
			Zone d'exclusion			
		Aucune	Limitée	Moyenne	Effective	Considérable

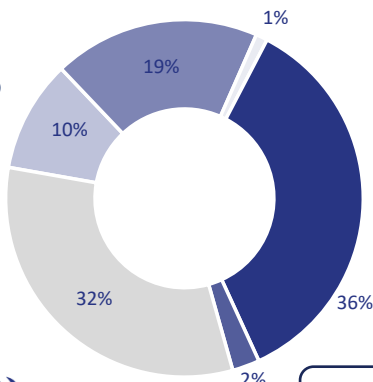
Exposition au développement durable

NOTATION ESG



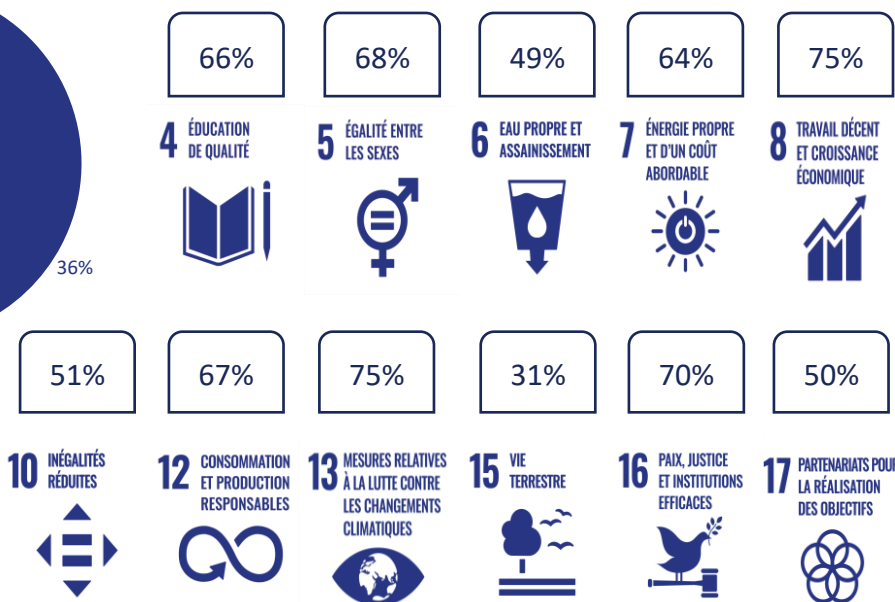
CONTRIBUTIONS DIRECTES

- Accès à la santé (ODD 3)
- Energies renouvelables (ODD 7)
- Consommation responsable (ODD 12)
- Changement climatique (ODD 13)
- Biodiversité
- Ne contribue pas



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

CONTRIBUTIONS INDIRECTES



POINT MÉTHODOLOGIQUE

L'exposition au risque de responsabilité est appréciée à travers l'analyse ESG approfondie, en analysant plus de 120 critères des quatre piliers: environnemental, social, sociétal, et de gouvernance. L'analyse ESG permet de saisir l'exposition de la société de gestion au risque de responsabilité, étant défini en tant que risque juridique lié à la poursuite et/ou à la condamnation des entreprises pour violation de leurs contraintes et obligations ESG.

L'exposition au développement durable est appréciée à travers les Objectifs de développement durable, en prenant en compte la contribution directe et indirecte des entreprises investies et en assignant une note de 0 à 100.

La matrice adopte un approche risque/ impact positif en combinant les résultats de l'analyse de l'exposition au risque de responsabilité et ceux de l'analyse de l'exposition au développement durable.

La notation ESG, totale et par pilier, est calculée par notre outil propriétaire pour toutes les entreprises investies. L'outil est développé sur la base de double matérialité prenant en compte les risques de durabilité sur l'entreprise et le risque d'incidence négative de l'entreprise sur les facteurs de durabilité.

La contribution aux ODD est appréciée par la *contribution directe* à un ou plusieurs objectifs du fait de l'activité de l'entreprise, et par la *contribution indirecte* du fait de la démarche, du comportement et de la culture d'entreprise indépendamment de l'activité.